

L'an mil neuf cent soixante dix-huit, les MERCREDI 16 et JEUDI 17 AOUT, à 17 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en CINQUIEME SEANCE dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Dr Gilbert BOYER - Camille BOURHIS - Jacques TESSIER - Maurice CHANE-KUNE - Antoine APAVOU - Eric BOYER - Frantz FONTAINE - Raymond NANDO - Maxime RIVIERE - Jean-Marie DUPUIS - Gilbert ROYER - Mme André PAYET - MM. Gérard LAURET - Jean-Claude MONDON - Dr Gilbert GERARD - Jean-Marc NATIVEL - Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - Mme Jeanine POUNY - MM. André LICHARDY - Abdoul-Hack AFFEJEE - Fred TANDRYA - Issop PATEL - Herfort CADET - Henry ATECTAM - Gérard LEFEVRE - Alexandre DE BALBINE - Mme Jean-Marie KICHENIN - M. Yvon HO. POON. SUNG.

Etaient représentés :

M. Valère ROBERT	par M. Frantz FONTAINE
Mme Eléopold JASMIN	par M. Marc GERARD
M. LAW. KOUN. MA. THON Roland	par M. Auguste LEGROS
M. Antoine PICARD	par M. Camille BOURHIS
Dr. Paul MAINGARD	par M. Jacques TESSIER

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Camille BOURHIS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE,